

Direction générale des  
ressources humaines Sous-  
direction de l'attractivité des  
métiers  
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2025,
- Vu l'arrêté du 18 février nommant le jury du troisième concours du CAPET section économie et gestion option comptabilité et finance pour la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Sont nommées pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

**Examinatrices spécialisées**

Mme Hélène COLIN  
Professeure agrégée

Académie de RENNES

Mme Valérie LEJEUNE  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 juin 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU